



# FNB NINEPOINT BITCOIN

## Aperçu du FNB

Le 13 mars 2023

Parts

TSX : BITC (CAD)

TSX : BITC.U (USD)

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB Ninepoint Bitcoin. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (« FNB »). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Partenaires Ninepoint LP (le « gestionnaire ») au 416-362-7172 ou visitez le site Internet du FNB à l'adresse [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com). Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecter votre tolérance au risque.

**Avis : Une assemblée des investisseurs dans le FNB Ninepoint Bitcoin aura lieu vers le 20 avril 2023 pour examiner et approuver une modification des objectifs de placement du FNB de sorte que celui-ci vise à offrir aux porteurs de parts une appréciation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions et de titres rattachés à des actions de sociétés qui exposent les investisseurs aux technologies émergentes telles que le Web3, une version d'Internet qui exploite les chaînes de bloc et les actifs numériques. Si elle est approuvée, la modification des objectifs de placement sera mise en œuvre en mai 2023. Le FNB changera également ses stratégies de placement, sa dénomination pour Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint et ses symboles pour TSX : TKN; TKN.U pour mieux tenir compte de ses nouveaux objectifs de placement. Des renseignements supplémentaires seront fournis aux investisseurs dans le FNB et les investisseurs éventuels peuvent les obtenir auprès de Partenaires Ninepoint LP avant l'assemblée.**

Ce FNB est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises pour les autres types d'organismes de placement collectif. Les caractéristiques particulières qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif peuvent comprendre la capacité d'emprunter des fonds à des fins d'investissement et d'investir davantage dans des marchandises physiques. Bien que ces stratégies spécifiques soient utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, elles peuvent, dans certaines conditions de marché, accélérer le rythme de diminution de la valeur de votre placement.

Le FNB investit dans la cryptomonnaie bitcoin (le « bitcoin »). Considérant la nature spéculative du bitcoin et la volatilité des marchés du bitcoin, il existe un risque considérable que le FNB ne soit pas en mesure de réaliser ses objectifs de placement. Un placement dans le FNB ne vise pas à remplacer un programme de placements complet et ne convient qu'aux investisseurs qui ont la capacité d'absorber la perte totale ou partielle de leur investissement. Un placement dans le FNB est considéré comporter un risque élevé.

Bref aperçu		Dans quoi le FNB investit-il?			
Date de création du FNB	27 janvier 2021	Le FNB veut offrir aux porteurs de parts une exposition à la cryptomonnaie bitcoin au moyen d'une plateforme de qualité institutionnelle qui est rentable pour les porteurs de parts et qui offre aux porteurs de parts une solution de placement sécurisée, plus simple et négociée en bourse pour l'achat et la détention de bitcoins.			
Valeur totale au 31 janvier 2023	22 298 796 \$ US	Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 janvier 2023. Ces placements du FNB changeront au fil du temps.			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,45 %				
Gestionnaire	Partenaires Ninepoint LP				
Distributions :	Annuellement, le cas échéant				
Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 janvier 2023)		10 principaux placements (au 31 janvier 2023)		Répartition des placements (au 31 janvier 2023)	
Symbole boursier	BITC (CAD); BITC.U (USD)	Détention	% de la valeur liquidative	Secteur	% de la valeur liquidative
Bourse	TSX	Bitcoin	99,0 %	Bitcoin	99,0 %
Monnaie	CAD/USD	Total % des 10 principaux placements	99,0 %	Espèces et quasi-espèces	1,1 %
				Autres passifs nets	(0,1) %
Volume quotidien moyen	BITC : 17 561 BITC.U : 4 178	Nombre total de placements	1	Total	100,0 %
Nombre de jours de négociation	251				
Informations sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 janvier 2023)					
Cours du marché	BITC : 6,00 \$ - 17,99 \$ BITC.U : 4,54 \$ US - 14,31 \$ US				
Valeur liquidative (VL)	BITC : 6,34 \$ - 17,89 \$ BITC.U : 4,71 \$ US - 14,29 \$ US				
Écart acheteur-vendeur moyen	BITC : 1,06 % BITC.U : 1,37 %				

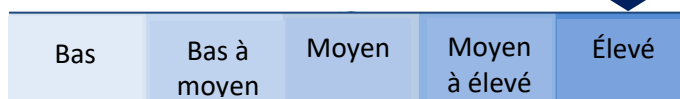
### Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations historiques de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces FNB ont généralement plus de chances de perdre de l'argent mais aussi d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB ont des rendements moins élevés et risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Le gestionnaire estime que la volatilité de ce FNB est **élevée**. Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



### Aucune garantie

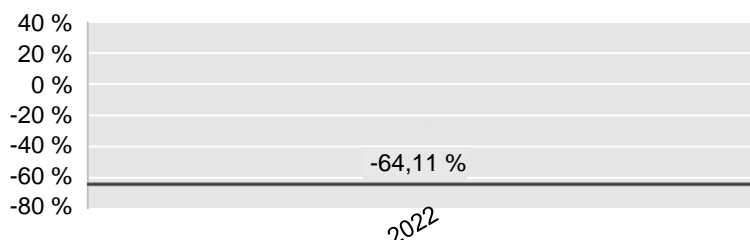
Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du FNB ?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours de la dernière année civile, calculé en fonction de la valeur liquidative (« VL ») du FNB. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

#### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts du FNB au cours de la dernière année civile. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés au FNB dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur 3 mois au cours de l'année civile et au 31 janvier 2023. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le FNB au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	12,72 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait à 1 127,23 \$
<b>Pire rendement</b>	-58,41 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait à 415,94 \$

### Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Au 31 janvier 2023, une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts du FNB à sa création aurait maintenant 684,26 \$. Cela revient à un rendement composé annuel de -17,18 %.

## Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble (panier) de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

### Établissement du prix

Les parts de FNB ont 2 types de prix : 1) le cours du marché et 2) la VL.

#### 1) Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent avoir une incidence sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts du FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts du FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée l'« écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

#### 2) VL

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une VL qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis. La VL sert à calculer l'information financière à communiquer.

### Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières : 1) par un ordre au marché ou 2) par un ordre à cours limité.

#### 1) Ordre au marché

Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché en vigueur.

#### 2) Ordres à cours limité

Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

### Moment de l'opération

En général, le cours du marché des FNB fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment pendant le jour de bourse.

## À qui ce FNB est-il destiné ?

Les investisseurs qui :

- veulent une exposition à la cryptomonnaie Bitcoin et aux fluctuations quotidiennes des cours du bitcoin en dollars américains;
- investissent à long terme; et
- peuvent tolérer un risque élevé.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais et honoraires que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

### 2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des incidences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du FNB se composent des frais de gestion, de certains autres frais d'exploitation et frais de transaction, de négociation ou d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,70 % de la valeur du FNB.

Au 30 juin 2022, les frais du FNB représentaient 1,45 % de sa valeur. Cela équivaut à 14,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du FNB.	1,45 %
<b>Ratio des frais d'opération (RFO)</b> Il s'agit des frais d'opération du FNB	0,00 %
<b>Frais du FNB</b>	1,45 %

### 3. Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de demander des dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Partenaires Ninepoint LP ou votre représentant en placement. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Partenaires Ninepoint LP  
Royal Bank Plaza, Tour Sud  
200 Bay Street, bureau 2700, C.P. 27  
Toronto (Ontario) M5J 2J1  
Tél. : 416-362-7172  
Télécopieur : 416-628-2397  
Courriel : [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com)  
Site Internet : [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com)